

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2016_ 0059

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de
CHAMPS-SUR-MARNE

SEANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2016
L'an deux mille seize, le 8 avril, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 30 Mars 2016 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de **M. VACHEZ, Maire de Noisiel**

PRESENTS : M. VACHEZ, M.SANCHEZ, MME DODOTE, MME TROQUIER, M.VISKOVIC, MME NAKACH, M. TIENG, MME NEDJARI, MME BEAUMEL, M. RATOUCHNIAK, MME JULIAN, M. FONTAINE, MME DAGUILLANES, M.MAYOULOU NIAMBA, MME MONIER, M. NYA NJIKÉ, MME ROTOMBE, M.CALAMITA, MME COLLETTE, MME VICTOR, M.ROSENMAN, MME BOUHENNI, M.DRAME, M.KAPLAN, M. KRZEWSKI, M. NGUYEN

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES

Monsieur DIOGO qui a donné pouvoir à Monsieur VISKOVIC,
Madame NATALE qui a donné pouvoir à Monsieur TIENG,
Monsieur BEAULIEU qui a donné pouvoir à Madame NEDJARI,
Madame CAMARA qui a donné pouvoir à Madame NAKACH,
Monsieur BARDET qui a donné pouvoir à Monsieur SANCHEZ,
Madame PELLICOLI qui a donné pouvoir à Monsieur KAPLAN,

ABSENTS :

Madame Lucrèce KRA,

SECRETARE DE SEANCE : Madame Giselle COLLETTE

Sortie de Monsieur KRZEWSKI pendant le vote du point n°6 de l'ordre du jour

Point n° 11 : Plan de financement prévisionnel et demande de subventions au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 2016 concernant la réalisation de travaux de la mise en accessibilité du groupe scolaire du Bois de la Grange et de la Mairie Annexe

- suite DEL2016_

0 0 5 9

portant sur le plan de financement prévisionnel et demande de subventions au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 2016 concernant la réalisation de travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire du Bois de la Grange et de la Mairie Annexe (2)

VU l'article 159 de la LOI n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, portant création d'un Fonds de soutien à l'investissement public local.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

CONSIDERANT le projet de mise aux normes d'accessibilité du groupe scolaire du Bois de la Grange et de la mairie annexe,

CONSIDERANT les modalités d'attribution des subventions spécifiques pour l'exercice 2016 fixées par l'Etat dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement public local,

CONSIDERANT l'inscription au budget primitif 2016 de crédits destinés à la réalisation des travaux de mises aux normes d'accessibilité du groupe scolaire du Bois de la Grange et de la mairie annexe,

CONSIDERANT que le plan de financement prévisionnel concernant ces travaux s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
<i>Coûts estimatifs prévisionnels (susceptibles d'être revalorisés)</i>			
Travaux	: 236.417,00 € H.T	Fonds de soutien à l'investissement public local	: 189.134,00 €
T.V.A 20 %	: 47.283,00 €	Part Communale	: 94.566,00€
TOTAL DÉPENSES	: 283.700,00 €	TOTAL RECETTES	: 283.700,00 €

CONSIDERANT qu'il est de l'intérêt pour la Commune de rechercher toutes les subventions possibles susceptibles de participer à la prise en charge financière pour la réalisation de ces travaux,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Mathieu VISKOVIC, Maire-Adjoint chargé des Travaux, de la Tranquillité Publique, de la Politique de la Ville et des Activités Commerciales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet de mise en accessibilité du groupe scolaire du Bois de la Grange et de la mairie annexe,

DECLARE que les sommes mentionnées à la présente délibération sont approximatives avant travaux et susceptibles d'être actualisées à la date des travaux,

SOLLICITE au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local 2016 une subvention d'investissement, pour un montant global de 189.134,00 € pour la réalisation de travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire du Bois de la Grange et de la mairie annexe,

- suite DEL2016_ 0059

portant sur le plan de financement prévisionnel et demande de subventions au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 2016 concernant la réalisation de travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire du Bois de la Grange et de la Mairie Annexe (3)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande,

DIRE que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont inscrits au budget primitif 2016, section investissement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



<i>Transmis au représentant de l'Etat le</i>	12 AVR. 2016
<i>Publié le</i>	12 AVR. 2016

Subventions demandées dans le cadre de l'appel à projet Contrat de Ville 2016 :

Porteurs de projet	Intitulé du projet	Coût global du projet	Etat	
CREDITS C.G.E.T (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires)				
<i>Services municipaux</i>				
1	Action sociale	Aide à la parentalité et à l'insertion sociale	82 771	36 000
2	Emploi	Coaching public éloigné de l'emploi	7 750	4 400
3	Education	Comédie music jeunes	7 300	2 500
4	Jeunesse	Interventions collège Luzard	4 300	2 000
5	Jeunesse	Les vacances sont à nous	24 500	9 000
6	Jeunesse	Stages BAFA	7 000	2 500
		Sous Total 1	133 621	56 400
<i>Associations</i>				
7	MPT	Radio Lezart	40 135	11 000
8	MPT	Atelier Santé	40 191	15 000
9	MPT	Soutien à la fonction parentale	23 023	4 000
10	Conseil Citoyen	Faire connaître le conseil aux habitants du QPV	5 000	4 000
11	Conseil Citoyen	Fonctionnement du conseil	1 600	1 000
		Sous Total 2	109 949	35 000
		Total Général	243 570	91 400

VV/AD/2016/03/16